



Rendez-vous plus tard...(ter) UN DÉBAT POUR QUOI ?

En décembre 2015, comme indiqué dans ma dernière lettre n°4/15, le débat « Nantes, la Loire et nous » fut clos et cacheté. Une (insatisfaisante) réunion de débriefing s'est tenue le 2 février 2016, en présence de Mme Johanna Rolland, présidente de Nantes Métropole, au cours de laquelle j'ai présenté une courte intervention comme suit :

Madame,

Finally, les nouveaux engagements que vous avez pris nous paraissent plutôt « cosmétiques ».

- Le dossier des franchissements n'a été ni justifié ni traité ; si l'on veut régler les problèmes de circulation dans les temps (soit avant le CHU), aucune solution n'a encore été véritablement proposée !*
- La phrase du rapport de Nantes Métropole : « le Pont à Transbordeur n'a pas été retenu pour le franchissement » n'a aucun sens, puisqu'aussi bien aucune autre solution, aval ou amont évoquée au Débat : tunnel, téléphérique, pont levant, pont bas...) n'a non plus été définie ou reprise.. Même les besoins ne sont pas précisés Ils seront seulement «surveillés ».. On se contente donc du vague espoir d'un espace apaisé grâce au transport public qui ne peut pas faire tout..*
- Tout ce que l'on peut tenir pour sûr, en somme, c'est que les accès nautiques devraient être préservés et qu'un élargissement du pont Anne de Bretagne, déjà instruit avant le débat, ne profitera qu'au seul transport public et aux vélos. Quid des déplacements privés, dont les véhicules ?*

Puis, nous avons dû attendre juillet 2016 pour qu'un texte officiel de la Commission du débat nous parvienne. Ce texte peut, dans son entier, être lu sur le site du débat

www.nanteslaloireetnous.fr/

Je joins en annexe les principales pages de ce document intitulé « Débord de Loire » (p.1,3,5,7,8) où figurent les 30 engagements. On constate que les mesures nouvelles pour les franchissements, pourtant premiers évoqués au départ du Débat, sont largement passées à la trappe, comme on peut le constater sur ce raccourci..

Engagement	Description	Commentaire critique
20	Élargir / doubler le Pont Anne-de-Bretagne	Les études et la décision ont en fait précédé le Débat, la proposition n'a jamais été la priorité des acteurs et la mesure n'apporte aucune fluidité roulante nouvelle.
21	Passer d'un réseau de transports collectifs centralisé à un réseau maillé.	Logique qui s'impose depuis longtemps.
22	Mieux mailler le réseau vélo dans l'agglomération et dans la centralité urbaine.	"idem"
23	Optimiser les ouvrages de franchissement existants situés sur le périphérique.	Mesures très marginales qui ne font gagner que peu de temps.
24	Créer de nouvelles navettes fluviales connectées au réseau de transport en commun.	Souhaitable mais à effet limité.
25	Vérifier l'évolution des besoins de franchissements au fur et à mesure de la mise en œuvre des actions pour adapter les choix.	Plusieurs études de flux permettaient de prendre la dimension des besoins.

Au cours de l'été, l'évocation de l'île de Nantes concerna surtout le Voyage à Nantes avec 18 sites concernés, et le Quartier de la création sur ses 15 ha : 250 entreprises y furent accompagnées dans leur parcours immobilier en 2015...et cela continue.



S'y ajoutent des écoles et des bureaux réunis dans un **Médiacampus** : 5000 étudiants dans l'île de Nantes à l'horizon 2020 !

S'y ajoutent aussi la construction prochaine d'une demi-douzaine d'immeubles d'habitation dont les deux premiers, Mayflower et I.Link, 40 000m², seront livrés en 2018.

Et le nouveau **CHU** à partir de 2023, qui induira de nouveaux flux importants dont seuls les accès par transports en commun ou véhicules d'urgence sont pris en compte !

COMMENT, DANS CES CIRCONSTANCES, A-T-ON PU NEGLIGER LES FRANCHISSEMENTS ?

Deux réponses qui devraient venir bientôt, *ou ne pas venir...*

- Le débat laisse derrière lui une **CONFERENCE PERMANENTE LOIRE** qui devrait se saisir du suivi des 30 propositions... mais, comme nous l'avons vu, des franchissements – exceptions faite du pont Anne de Bretagne, ne sont pas à l'agenda... Comment s'en saisir ?
- Nantes-Métropole a prévu de faire le point sur « **LES TRANSPORTS COLLECTIFS ET LA MOBILITE DANS LE CŒUR METROPOLITAIN** » le 5 octobre au CCO, titre évocateur... Pourra-t-il présenter le PDU Plan des déplacements métropolitains. Pourra-t-il inclure les franchissements nécessaires qui n'ont pas été transcrits dans le débat ?

LA VILLE DE NANTES SEMBLE DEVOIR S'ATTENDRE DES LENDEMAINS DIFFICILES ET NOUS SOMMES EN DROIT DE DOUTER DE SA CAPACITE A PREVOIR ;

Dans le même temps on dit prendre au sérieux des projets économiquement douteux, comme l'Arbre aux hérons, sans mettre à l'épreuve celui de « Port Jules Verne », autrement prometteur, que nous avons comme, pour le pont à transbordeur, présenté sous forme d'un Cahier d'Acteur.

Dans le même temps également s'ouvre un débat sur la transition énergétique. Les nouveaux franchissements étant le moyen le plus efficace de supprimer les bouchons et la pollution urbaine, n'y a-t-il pas flagrante contradiction là-aussi ?

Le dialogue métropole/société civile – 8 ans - n'a-t-il été qu'un rêve ?